



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 13 septembre 2022

Conseillers

En exercice : 15

Ayant pris part à la

Délibération : 15

Convocation : 06/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le treize septembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur CALDAIROU Henri, Maire.

Présents : Caldairou H. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Le Carff C. - Noel F. - Prigent C. - Rebucini C. - Tournillac C.

Absents représentés : Bornard J. représenté par Prigent C.
Forrat C. représentée par Chapuis R.
Jouhaud L. représentée par Le Carff C.
Picot S. représenté par Rebucini C.
Roux C. représenté par Caldairou H.
Ticky Monekosso H. représentée par Jeambenoit E.

Secrétaire de Séance : Rebucini C.

Délibération : 2022-034

Objet : Bibliothèque municipale – Liste des bénévoles agréés.

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame Jeambenoit, première Adjointe, pour évoquer ce point soumis à l'ordre du jour.

Madame Jeambenoit informe l'Assemblée qu'une administrée, Madame Elisabeth CALDAIROU, souhaiterait rejoindre l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale et qu'un bénévole doit être retiré de la liste, Madame Yvette GRONDIN.

Elle précise que chaque mouvement de bénévole au sein de la bibliothèque municipale donnera lieu à une délibération afin d'assurer un suivi et une traçabilité conforme à la réalité.

Elle rappelle les bénévoles actuellement en place et désignés sur la délibération n°2022-007 :

ADAM René, BON Aurore, BONHOMME Carine, COURIVAUD Stéphanie, FERRES Pascale, GRONDIN Yvette, JACQUET Charlene, JEAMBENOIT Daniel et ROUX Anne.

Madame Jeambenoit procède, si l'Assemblée accepte l'ajout de cette administrée au sein de l'équipe, au listing des bénévoles :

ADAM René, BON Aurore, BONHOMME Carine, **CALDAIROU Elisabeth**, COURIVAUD Stéphanie, FERRES Pascale, JACQUET Charlene, JEAMBENOIT Daniel et ROUX Anne.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de cette demande, décide,

- D'accepter l'ajout de Madame Elisabeth CALDAIROU au sein de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale,
- De retirer Madame Yvette GRONDIN de la liste des bénévoles de la bibliothèque municipale,
- Autorise Monsieur le Maire ou Madame Jeambenoit à signer tous documents relatifs à l'inscription de cette administrée en tant que bénévole de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ :

à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré

Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Henri CALDAIROU



Le secrétaire de séance,
Cédric REBUCINI

Délibération affichée et publiée sur le site internet de la commune le 19 septembre 2022.